

Pourquoi organiser un débat public ?

L'organisation d'un débat public permet de garantir le droit de toute personne vivant en France d'être informée des projets qui impactent son environnement et de participer à la décision de les conduire ou pas. C'est un droit constitutionnel. Une fois saisie par les porteurs de projet, la Commission nationale du débat public (CNDP) décide s'il y a lieu ou non d'organiser un débat public ou une concertation, considérant les conséquences sur l'environnement.

DE QUOI DÉBAT-ON ?

Le débat public intervient en amont du projet, à un moment où l'on peut encore discuter son opportunité, ses alternatives, ses objectifs et ses caractéristiques. Toutes les options sont ouvertes.

ET APRÈS ?

Après ce débat, au plus proche des citoyens et des citoyennes, la CNDP rassemblera les observations et questions de chacune et chacun, au travers d'un compte rendu et d'un bilan transmis aux responsables de projet dans les deux mois suivant la fin du débat. Ce document formulera des recommandations pour que la parole des publics soit prise en compte. Les responsables du projet sont dans l'obligation de répondre à toutes les questions/propositions et d'indiquer ce qu'ils en retiennent.



Qu'est-ce que la CNDP ?

La Commission nationale du débat public (CNDP) est l'autorité indépendante chargée de garantir le droit de toute personne vivant en France à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. Elle n'exprime pas un avis ou une position sur les projets, elle rend compte des opinions exprimées par tous.

Comment je participe ?



Lors des **événements du débat** : rencontres de proximité, réunions, ateliers et présentiel ou en visioconférence. (voir le programme détaillé sur le document)



Sur **le site internet** pour poser vos questions, vous informer ou exprimer votre avis,



Vous avez des questions ou une proposition pour le débat ?
Écrivez-nous à **debat-newcleo@debat-cndp.fr**

Toutes les informations
sont sur le site internet du débat

<https://www.debatpublic.fr/projets-nucleaires-aube-indre-et-loire>



Suivez tous les temps forts du débat :



Une nouvelle technologie nucléaire portée par newcleo, avec une usine de combustible dans l'Aube et un réacteur en Indre-et-Loire.

Débattons-en !

dp
DÉBAT
PUBLIC

DEUX PROJETS NUCLÉAIRES
DANS L'AUBE
ET EN INDRE-ET-LOIRE

Du 2 avril
au 30 juillet 2026

ORGANISÉ PAR

LA commission nationale du débat public CNDP

© Adobe Stock



Le projet

L'entreprise newcleo envisage de construire un réacteur électronucléaire de 30 MWe en Indre-et-Loire et une usine de fabrication de combustible nucléaire dans l'Aube. Le raccordement au réseau public de transport d'électricité serait réalisé par RTE.

LE PROJET SE SITUE SUR DEUX SITES :



Dans le Chinonais : construction d'un réacteur modulaire avancé (AMR) de quatrième génération, à neutrons rapides (RNR) refroidi au plomb liquide, de 30 MWe. Les combustibles utilisés dans ce réacteur seraient fabriqués par newcleo à partir des matières nucléaires valorisables des industries nucléaires (plutonium issu du retraitement des combustibles usés, uranium appauvri).



Dans le Nogentais : installation d'un site de fabrication de combustible destiné aux réacteurs RNR. Ce projet se composera à terme de 3 lignes de production de combustible dit « MOX RNR », dont la première est envisagée à l'horizon 2032.

Quelques questions du débat...



PARTICIPEZ AUX ÉVÉNEMENTS DU DÉBAT ET DONNEZ VOTRE AVIS

11 rencontres publiques, qui seront toutes retransmises sur YouTube

Inscriptions demandées sur le site internet du débat pour les événements en présentiel

DANS LE CHINONNAIS

- Réunion d'ouverture du débat public, sur les projets de newcleo.
Le 7 avril, à 18h30
Salle polyvalente, 1 Rue du Parc, BEAUMONT-EN-VÉRON
- Quelle prise en compte des enjeux environnementaux dans le chinonais ? **Le 23 avril, à 18h30**,
Espace André Lacaze, Place du Bois Quetier, SAUMUR
- Le forum du débat : Venez partager différents points de vue sur le projet et débattre des enjeux territoriaux ! **Le 30 mai, de 15 h à 19 h**. Espace François Rabelais, 1 Rue de la Digue Faubourg Saint-Jacques, CHINON

DANS LE NOGENTAIS

- Réunion d'ouverture du débat public, sur les projets de newcleo.
Le 9 avril, à 18h30
Agora Michel Baroin, 18 Av. de Saint-Roch, NOGENT-SUR-SEINE
- Quelle prise en compte des enjeux environnementaux dans le nogentais ? **Le 29 avril, à 18h30**
Espace François Mitterrand, 70 Av. Pierre Brossolette, ROMILLY-SUR-SEINE
- Le forum du débat : Venez partager différents points de vue sur le projet et débattre des enjeux territoriaux !
Le 5 juin, de 16 h à 20 h
Salle des fêtes, 3 Rue des Abattoirs, VILLENAUXE-LA-GRANDE

EN VISIOCONFÉRENCE

- Quelle place pour les deux projets de newcleo dans les orientations de la politique nucléaire française ? **Le 16 avril, à 18h30**
- Les technologies proposées par newcleo : enjeux de sûreté et de sécurité. **Le 5 mai, à 18h30**
- Le débat à mi-parcours : que faut-il en retenir à ce stade ? **Le 19 mai, à 18h30**
- Quel modèle économique pour la feuille de route de newcleo ? **Le 10 juin, à 18h30**
- Les enseignements du débat. **Le 15 juillet, à 18h30**

Plus d'informations sur l'ensemble des réunions :

www.debatpublic.fr/projets-nucleaires-aube-indre-et-loire

Et d'autres modalités sont organisées comme :

- **Des visites des deux sites des projets** après inscriptions préalables obligatoires, en amont des réunions publiques sur les enjeux environnementaux
- **Des présences sur les marchés**, dans les territoires du projet, et les départements voisins
- **Des interventions** dans les lycées, les universités, les centres sociaux...